

Dossard n° :
(Complété par le secrétariat)

- Confirmé au cavalier
 Don



2 & 3 mai **2026**

4 concours FFE :

- Championnat Départemental d'Équitation Western (Chpt Dépt)
- Championnat des Territoires de Western (Chpt Terr)


Classes Club **2627541** et Amateur **202633047**

1 concours Westerlies interne au VW selon rule book FFE

1 formulaire par couple cavalier / cheval

Cavalier

Remplir très lisiblement ! Merci.

Nom		Prénom	
Adresse			
Code Postal		Ville	
Mail		@	
N° de portable		Date de naissance, si cavalier mineur	
<input type="checkbox"/>	FFE		N° de licence

Cheval

Nom			
Date de naissance		N°SIRE	
Sexe	<input type="checkbox"/> Jument	<input type="checkbox"/> Entier	<input type="checkbox"/> Hongre
Race			

Propriétaire

Propriétaire et cavalier sont identiques <input type="checkbox"/> oui		Sinon lien avec le cavalier :	
Nom		Prénom	
Adresse			
Code postal		Ville	
Mail		@	N° de portable

Cheval : Arrivée prévue le : / / 2026 Départ prévu le : / / 2026

Tous les documents sont à renvoyer au plus tard le 27 avril 2026 à l'adresse suivante :

Le Village Western, Association Westerlies, Concours Medoc Contest, Chemin de Bécassine, 33990 HOURTIN

www.village-western.com

Renseignements au 05 56 09 10 60 ou à l'adresse mail suivante : mail@village-western.com

Dans tous les cas une confirmation de réception de votre dossier vous sera adressée sous 72H.



Rappel des noms du cheval et du cavalier :

PROGRAMME INDICATIF et ENGAGEMENTS

Association		Catégorie	Classe	Tarif	Total	
Samedi 2 mai		<u>Matin 8h30</u>				
	Westerlies	Open	Showmanship	30 €		
	FFE	Amateur 1	Showmanship - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Amateur 2	Showmanship - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Club 1	Showmanship - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
	FFE	Club 2	Showmanship - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
	Westerlies	Open	Reining type Any Horse Any Rider	30		
	FFE	Club 1	Reining - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
	Westerlies	Open	Hunter Under Saddle	30 €		
	FFE	Amateur 1	Hunter Under Saddle - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Amateur 2	Hunter Under Saddle - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Club 1	Hunter Under Saddle - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
	Westerlies	Open	Hunt Seat Equitation	30 €		
	FFE	Amateur 1	Hunt Seat Equitation - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Amateur 2	Hunt Seat Equitation - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Club 1	Hunt Seat Equitation - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
Carrière de parcours extérieurs si la météo est clémente						
	Westerlies	Open	Ranch Trail	30 €		
	FFE	Amateur Elite	Ranch Trail - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Amateur 1	Ranch Trail - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Amateur 2	Ranch Trail - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Club 1	Ranch Trail - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
	FFE	Club 2	Ranch Trail - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
Samedi 2 mai		<u>Après-midi 14h00</u>				
	Westerlies	Open	Trail	30 €		
	FFE	Amateur Elite	Trail - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Amateur 1	Trail - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Amateur 2	Trail - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Club 1	Trail - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
	FFE	Club 2	Trail - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
	FFE	Club Poney	Trail - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
	Westerlies	Open	Ranch Riding	30 €		
	FFE	Amateur Elite	Ranch Riding - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Amateur 1	Ranch Riding - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Amateur 2	Ranch Riding - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Club 1	Ranch Riding - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
	FFE	Club 2	Ranch Riding - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
	FFE	Club Poney	Ranch Riding - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
	FFE	Amateur 2	Reining - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
Dimanche 3 mai		<u>Matin 8h30</u>				
	Westerlies	Open	Trail in Hand	30 €		
	FFE	Amateur 1	Trail in Hand - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
	FFE	Amateur 2	Trail in Hand - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
	FFE	Club 1	Trail in Hand - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
	FFE	Club 2	Trail in Hand - Chpt Terr et Chpt Dépt	20 €		
	Westerlies	Open	Pleasure	30 €		
	FFE	Amateur Elite	Pleasure - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Amateur 1	Pleasure - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
	FFE	Amateur 2	Pleasure - Chpt Terr et Chpt Dépt	30 € sur FFE compet		
Classes combinées	Westerlies	Open	Jeunes chevaux	30 €		



Rappel des noms du cheval et du cavalier :

	FFE	Amateur 1	Formation Reining - Chpt Terr et Chpt Dépt		30 € sur FFE compet	
	Westerlies	Open	Horsemanship		30 €	
	FFE	Amateur 1	Horsemanship - Chpt Terr et Chpt Dépt		30 € sur FFE compet	
	FFE	Amateur 2	Horsemanship - Chpt Terr et Chpt Dépt		30 € sur FFE compet	
	FFE	Club 1	Horsemanship - Chpt Terr et Chpt Dépt		20 €	
	FFE	Club 2	Horsemanship - Chpt Terr et Chpt Dépt		20 €	
	FFE	Amateur 1	Western Riding - Chpt Terr et Chpt Dépt		30 € sur FFE compet	
	FFE	Amateur 2	Western Riding - Chpt Terr et Chpt Dépt		30 € sur FFE compet	
Dimanche 3 mai						
		<u>Après midi 14h00</u>				
Classes combinées	Westerlies	Open	Reining		30 €	
	FFE	Amateur Elite	Reining - Chpt Terr et Chpt Dépt		30 € sur FFE compet	
	FFE	Amateur 1	Reining - Chpt Terr et Chpt Dépt		30 € sur FFE compet	
	FFE	Club 2	Reining - Chpt Terr et Chpt Dépt		20 €	

Récapitulatif des frais par couple cavalier / cheval

Total des classes concourues	=	Euros
Box extérieur (forfait 1 à 4 jours)	95 €	Euros
Paddock individuel (forfait 1 à 4 jours)	60 €	Euros
Paddock double (forfait 1 à 4 jours)	100 €	Euros
Copeaux sur réservation (par ballot)	16 €	Euros
Botte de foin à l'unité (20 à 25 kg)	8 €	Euros
TOTAL GENERAL	=	Euros

Pour valider votre inscription et contribuer à la bonne organisation du concours, merci de joindre à votre **dossier complété et signé au bas de chaque feuille** les photocopies des documents suivants :

- | | |
|---|---|
| ① L'attestation Responsabilité Civile 2026 du propriétaire du cheval | ④ La page « certificat d'origine » du livret SIRE |
| ② La licence pratiquant 2026 du cavalier – OBLIGATOIRE | ⑤ Le paiement intégral des classes et des boxes réservés |
| ③ Le feuillet des vaccinations à jour (tétanos/grippe à jour) | Les réservations sans règlement ne seront pas prises en considération |

PAIEMENT PAR :

- Chèque à l'ordre de : Village Western
 Chèques Vacances ANCV à l'ordre de : Village Western
 Virement bancaire

Carte bancaire : Nom du titulaire : _____
 ____/____/____/____/ Expiration : __/____
 Cryptogramme : ____

Ⓛ Attention : nouveau RIB
IBAN : FR76 1330 6000 4023 1324 3517 091 BIC / SWIFT: AGRIFRPP833

Merci de valider notre règlement intérieur en complétant la partie à suivre :

Je déclare adhérer totalement au règlement tel qu'il est défini ci-après, je déclare être titulaire d'une licence cavalier en cours de validité et également être en possession de l'assurance RC pour moi-même et mes chevaux. Je m'engage à faire honneur à l'éthique de l'Équitation Western et aux Associations ou Fédérations dont je suis membre. Je m'engage également à payer l'intégralité du nombre de boxes réservés.

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Nom et prénom du signataire :
 Fait à

Le / / 2026

REGLEMENT GENERAL

Le show western Médoc Contest organisé au Village Western les 2 et 3 mai 2026 est un concours se déroulant selon les livrets de règlements officiels de la NRHA, de l'AQHA et de la FFE en vigueur le jour du show.

INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions FFE et Westerlies sont à faire sur les formulaires joints, prévus à cet effet (photocopies de ces formulaires acceptées), à raison d'une feuille par couple cavalier/cheval. Les participants sont responsables des erreurs sur leur bulletin d'inscription. Tout dossier d'engagement devra être accompagné des documents demandés.

Les engagements seront faits de préférence par courrier électronique et confirmés au moyen de leur règlement (par voie postale pour les chèques et les chèques vacances ANCV, par téléphone pour les cartes bancaires).

Les dossiers complets sont à retourner, **avant le 27 avril au plus tard** à :

Le Village Western, Concours Médoc Contest, Chemin de Bécassine, 33990 HOURTIN

Les coordonnées pour tout renseignement sont les suivantes :

05 56 09 10 60 / mail@village-western.com / www.village-western.com

Le Show Management (*Par Show Management, il faudra comprendre « les organisateurs »*) se réserve le droit de refuser n'importe quelle inscription sans responsabilité d'indemnisation pour des raisons comme : chèque sans provision, maltraitance des chevaux, manque de sportivité, harcèlement et contestation des décisions des : juge(s), secrétaire(s), ring steward et/ou personnels employés ou bénévoles du show.

Le show management se réserve le droit de modifier à tout moment les horaires et programmes du concours en fonction du déroulement des épreuves.

Les inscriptions sur place sont possibles, sans supplément, jusqu'à 3 heures avant la classe.

INSCRIPTIONS RELATIVES À LA FFE

Les engagements FFE (Club et Amateur) se font uniquement par leur site internet sur www.ffe.com. Depuis janvier 2015, l'inscription des poneys / chevaux sur les listes sport ou club est remplacée par un **enregistrement sur le site de la FFE, FFEcompet.**

Pour en savoir plus : <http://www.ffe.com/toutsavoir/Equides/Enregistrement-FFE-d-un-cheval-poney>

Pour la licence compétition 2026 de la FFE les conditions pour en obtenir une sont les suivantes :

- être titulaire d'une licence pratiquant ou compétition « 2026 »
- fournir un certificat médical de *non contre-indication à la pratique des sports équestres EN COMPÉTITION* ;
- pour les cavaliers mineurs, fournir *en même temps* une autorisation parentale qui déclare demander la licence compétition pour le cavalier désigné avec signature du représentant légal.

OBLIGATIONS RELATIVES AUX CAVALIERS

Il est rappelé aux concurrents que dès leur arrivée, ils doivent se présenter au secrétariat pour prendre leurs numéros de dossard. Aucun concurrent ne pourra pénétrer sur les carrières sans ses numéros de dossard. Les cavaliers de moins de 18 ans, toutes classes devront porter obligatoirement la bombe, ainsi que tous les cavaliers club FFE, y compris majeurs. Toute autre protection améliorant la sécurité du pratiquant et adaptée aux sports équestres est autorisée sous la responsabilité du cavalier.

Chaque cavalier pénétrant dans les carrières devra être à jour de sa licence FFE.

Nous vous rappelons également que pendant les détentes qui précèdent les classes, les cavaliers devront être en tenue et les chevaux présentés conformément aux règlements des épreuves. L'accès à la carrière de détente est limité aux cavaliers dont la classe va se dérouler.

Au moment de la remise des prix, tous les cavaliers classés dans une épreuve devront être présents, en tenue et à cheval.

OBLIGATIONS RELATIVES AUX CHEVAUX

Tout cheval entrant sur les lieux du concours doit être vacciné contre la grippe équine, le tétanos et doit posséder un carnet SIRE à jour. Chaque cheval doit être assuré en responsabilité civile valide aux jours du concours et une copie de cette assurance vous sera demandée lors de l'inscription.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

La lutte anti dopage s'intensifie : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu sur tous concours. La liste des substances interdites pour les cavaliers et chevaux figure sur le site de la FFE www.ffe.com.

RESPONSABILITES

Le Show Management (officiels et bénévoles) et le propriétaire du terrain ne pourront être tenus pour responsables, ou même voir leur responsabilité partiellement engagée, par tout incident ou accident causé par un cavalier ou par un cheval participant à la manifestation.

Tout vol et destruction volontaire ou involontaire ne pourront être imputés en responsabilité aux organisateurs du concours.

Les participants sont responsables individuellement de tout préjudice ou tort causés à un tiers par eux-mêmes ou leurs chevaux et s'engagent par la signature des présentes à renoncer à tout recours qu'eux-mêmes ou leurs assureurs seraient en droit d'exprimer contre toute personne détachée à l'organisation et/ou à la mise en œuvre du show, ni même le propriétaire des lieux

REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ENGAGEMENT

Si un cheval ne participe pas à une épreuve dans laquelle il est inscrit, le montant des frais d'engagement aux différentes classes ne sera pas remboursé. Il sera fait une exception des chevaux malades ou blessés au jour du concours. Dans ce cas un certificat vétérinaire devra être présenté au secrétariat du show qui statuera sur le remboursement. Quelque soit la décision concernant les frais d'engagements, les frais de dossier, ainsi que le montant relatif à la réservation des boxes resteront définitivement acquis au Village Western.

SANCTIONS

Tout manquement aux règles de sportivité, tout comportement pouvant nuire au bon déroulement de la compétition et de la manifestation en général sur l'enceinte du concours, toutes attitudes, tous comportements s'avérant dangereux pour les autres concurrents lors des périodes de détente pourront, après notification, être sanctionnés par une exclusion immédiate du show, et ce sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnisation ou remboursement des frais d'engagement ou tout autre frais engagé pour cette compétition.

OBLIGATIONS RELATIVES AUX CHIENS

Les chiens des concurrents, propriétaires et visiteurs devront être tenus en laisse en permanence sur les lieux du concours. Le Show Management est en droit de le notifier aux personnes ne respectant pas cette obligation. Le Show Management décline toute responsabilité en cas d'accident.

DROIT A L'IMAGE

En remplissant et en signant le formulaire d'engagement, le cavalier reconnaît et accepte d'être photographié et filmé. Il accepte que les photos/vidéos soient utilisées par l'organisateur et vendues uniquement par la personne accréditée par lui.

Toutes photos ou films pris sur les lieux du concours pourront servir au développement de l'Equitation Western, des races américaines de chevaux ou du Village Western et ne pourront prétendre à une quelconque indemnisation ou règlement quelque soit la période d'utilisation. Le Village Western se réserve le droit à des fins promotionnelles de prendre, détenir et diffuser, les images (photos, vidéos) faites pendant tout le déroulement du concours - dans le respect de la vie privée - sous quelque forme de support que ce soit, tant par procédé photographique, que par enregistrements audios ou vidéos. Les images resteront acquises définitivement au profit du Village Western.

DIVERS

Accès règlementé

Nous vous rappelons que l'accès à certaines zones de la structure est interdit aux cavaliers non-résidents (camping et piscine), et d'autres strictement réservées aux adhérents (sellerie, graineterie).

Boxes/Tacks

Les boxes seront à votre disposition à partir du jeudi 30 avril à partir de 16h00 au lundi 4 mai fin de matinée. Le nombre de boxes et de paddocks étant limité, et afin de gérer au mieux l'accueil de votre cheval nous vous prions de réserver ces derniers au plus tôt. Les premières réservations seront prioritaires et s'établiront dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'engagement complets. Le tarif annoncé est forfaitaire quelle que soit la durée demandée par le propriétaire du cheval avec la paille fournie. Pour toute arrivée antérieure ou départ postérieur, il faut réserver une ou plusieurs journées supplémentaires. Le foin, les granulés ou les copeaux sont à la charge de l'éleveur, mais du foin ou des copeaux sont en vente sur place, sur réservation.

ORGANISATION DU CONCOURS

Juges : Stéphanie Decabras - Louise Sutton

Speaker : Dominique Blanc-Dumont

Nous remercions également tous nos sponsors pour leurs lots